



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

PLAN DE COURS

COMMERCE INTERNATIONAL ET DÉVELOPPEMENT

ECN-1493 - Groupe 01

SESSION D'HIVER 2018

Du lundi 8 janvier 2018 au lundi 16 avril 2018

**Enseignant : Renaud Bouret
Pavillon Alexandre-Taché
Tél. : 819-595-3900, poste 4471
Local : C-3307
Courriel : renaud.bouret@uqo.ca
Site internet : <http://cid.ramou.net>**

OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS

Permettre à l'étudiant de cerner les grands enjeux du commerce dans le cadre de la globalisation et de l'impact des accords internationaux sur le développement des pays riches et pauvres.

Description officielle du cours

Le système commercial multilatéral : passé, présent et à venir. Le libre-échange, les monopoles, le protectionnisme et le dumping. Le Cycle d'Uruguay. Du GATT à l'OMC : les avantages et désavantages du système commercial international. Structure de l'OMC. Libéralisation du commerce, prévisibilité des politiques, encouragement de la concurrence, dispositions spéciales en faveur des pays les moins avancés. Transparence et primauté du droit. Les intérêts commerciaux et le développement durable, la protection de l'environnement, la santé et la sécurité des personnes, l'emploi et la pauvreté.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Les trois heures passées en classe prendront la forme de cours magistral sur la théorie, de questions-réponses, de discussions, et de travaux dirigés. Les étudiants sont fortement invités à participer aux discussions, en insistant sur les aspects positifs plutôt que sur les aspects normatifs de leur argumentation, et en tenant compte de l'intérêt de leur intervention pour l'ensemble du groupe. En plus des trois heures passées en classe, les étudiants doivent consacrer six heures à leur étude personnelle (lecture, exercices, devoirs, révision).

Conseils aux étudiants

- Après chaque cours, vous devriez lire les sections du manuel correspondant à la matière vue dans le cours, et terminer les exercices indiqués par le professeur (voir *Calendrier*, ci-après).
- Les six heures hebdomadaires d'étude personnelle prévues sont essentielles pour la compréhension et la réussite de votre cours.
- Ne prenez pas de retard. Dites vous que vos résultats seront généralement proportionnels à l'effort fourni.
- En ce qui concerne la théorie économique, les plus grandes difficultés (à la portée de tout étudiant moyen) se situeront en début de session (cours 2 et 3). Faites alors un effort particulier (si nécessaire). Le reste de la session n'en sera que plus agréable.
- Vous avez choisi de poursuivre des études supérieures, alors lisez, lisez, lisez! Lisez votre manuel, des bouquins, des revues, les journaux, etc.

Le rôle du professeur

- Le professeur s'engage à respecter son plan de cours. Son but est avant tout de faire en sorte que tous les étudiants puissent terminer la session en ayant véritablement acquis les connaissances et les compétences reliées au cours.
- Vous devriez considérer votre professeur comme un guide. Il sait où il doit vous conduire, il connaît les meilleurs chemins pour arriver au but. Il est conscient des difficultés que vous pouvez rencontrer en cours de route. Faites-lui confiance.
- Si vous éprouvez des difficultés et que vous êtes déterminés à réussir, venez rencontrer votre professeur: il se fera un plaisir de vous aider.
- Heures de disponibilité : Lundi, une heure avant le début du cours (local C-3307), et immédiatement après le cours. Possibilité de fixer (de vive voix) un rendez-vous en dehors de ces heures. Laboratoires de révision avant les examens (dates à préciser).

CALENDRIER ET CONTENU DU COURS

Date	Contenu	Lectures	Exercices	Évaluations
Cours 1 2018-01-08	Introduction : La mondialisation de l'économie	Chapitre 1	p. 7; p. 11; p. 17	
Cours 2 2018-01-15	Les fondements du commerce international	Chapitre 2 (sauf 2.4)	p. 33; p. 41, no 4	
Cours 3 2018-01-22	Le protectionnisme	Chapitre 3	p. 52, no 3; p. 55, no 2; p. 67, no 1, 2	
Cours 4 2018-01-29	Le libre-échange et l'OMC	Chapitre 4	p. 77; p. 82; p. 88, no 2	Mini test 1 15 % (cours 1-2)
Cours 5 2018-02-05	Le marché des changes	Chapitre 5 (sauf 5.4)	p. 102, no 1; p. 107; p. 115, no 1, 3	
Cours 6 2018-02-12	La balance des paiements	Chapitre 6 Chapitre 7.4	p. 132, no 1, 2; p. 135. p. 138, no 1; p. 159, no 2	
Cours 7 2018-02-19				Examen de mi- session 35 % (cours 1-5)
Cours 8 2018-02-26	Le système monétaire international	Chapitre 8 (sauf 8.4)	p.177; p. 180	
Semaine d'étude 2018-03-05				
Cours 9 2018-03-12	Le sous-développement	Chapitre 9	p. 204, no 2, 3; p. 211, no 1; p. 217	
Cours 10 2018-03-19	Le développement économique	Chapitre 10	p.234; p. 238, no 1; p. 242, no 1	Mini test 2 15 % (cours 6-9)
Cours 11 2018-03-26	La dette extérieure	Chapitre 11 (sauf 11.5)	p. 260; p. 263, no 2	
Cours 12 2018-04-09	L'économie mondiale et son avenir	Chapitre 12	p. 298, no 1	
Cours 13 2018-04-16				Examen final 35 %

D'autres exercices seront distribués aux étudiants en temps et lieu.

Le contenu sera tantôt descriptif (l'état de l'économie mondiale, les institutions internationales et leur fonctionnement), tantôt théorique (étude des mécanismes de l'économie internationale et des principaux outils d'analyse nécessaires à leur compréhension), tantôt pratique (étude de divers pays vus sous l'angle des aspects descriptifs et théoriques étudiés).

ÉVALUATION

Mini test 1, portant sur la matière des cours 1 à 2.
Questions objectives (choix multiples, calculs, etc.)

Pondération : 15 %

Date du mini test : 29 janvier 2018

Examen de mi-session portant sur la matière des cours 1 à 5.
Questions objectives et questions à développement
Une courte révision de la matière aura lieu à la fin du cours précédent.
Aucun document ou note de cours ne sera admis au moment de l'examen.

Pondération : 35 %

Date de l'examen : 19 février 2018

Mini test 2, portant sur la matière des cours 6 à 9.
Questions objectives (choix multiples, calculs, etc.)

Pondération : 15 %

Date du mini test : 19 mars 2018

Examen final de synthèse portant principalement sur la matière des cours 6 à 12, mais faisant appel aux concepts de base vus tout au long de la session.

Questions objectives et questions à développement

Une révision de la matière aura lieu à la fin du cours précédent.

Aucun document ou note de cours ne sera admis au moment de l'examen.

Pondération : 35 %

Date de l'examen : 16 avril 2018

Critères d'évaluation pour les questions à développement :

- La clarté et la cohérence du propos
- La pertinence des réponses
- La qualité du français
- Le respect du temps imparti

Aucun dispositif électronique (incluant les téléphones, intelligents ou non) ne sera toléré lors des mini tests et des examens. Les manteaux et sacs devront être laissés à l'avant de la classe.

AUCUN PLAGIAT NE SERA TOLÉRÉ. LES ÉTUDIANTS SOUPÇONNÉS D'AVOIR PLAGIÉ FERONT AUTOMATIQUEMENT L'OBJET D'UN RAPPORT AUPRÈS AU COMITÉ DE DISCIPLINE. Le règlement de l'UQO concernant le plagiat et la fraude est disponible à l'adresse suivante : <https://uqo.ca/sites/default/files/fichiers-uqo/plagiat.pdf>.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel obligatoire :

Bouret, Renaud (2013). Relations économiques internationales, 5^e édition, Montréal, Chenelière Éducation.
<http://rei.ramou.net>

Autres ouvrages :

Krugman, Paul, Obstfeld, Maurice, Melitz, Marc (2015). Économie internationale, Montréal, ERPI.

Piketty, Thomas (2013). Le Capital au XXI^e siècle, Paris, Éditions du Seuil.
Introduction (document en ligne) : <http://piketty.pse.ens.fr/files/Piketty2013IntroChap1.pdf>

Sapir, Jacques (2011), La démondialisation, Éditions du Seuil, Paris.

Stiglitz, Joseph (2002). La Grande Désillusion, Paris, Fayard.

Documents officiels :

Banque Mondiale, Rapports annuels sur le développement dans le monde
<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/2124>

Rapport sur le développement dans le monde 2015 : Pensée, société et comportement
Abrégé (document en ligne) :
<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/20597>

Rapport sur le développement dans le monde 2017 : La gouvernance et la loi
Abrégé (document en ligne) :
<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/25880/210950ovFR.pdf?sequence=13&isAllwed=y>

Rapport sur le développement dans le monde 2018 : Apprendre pour réaliser la promesse de l'éducation
Abrégé (document en ligne) :
<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/28340/211096ovFR.PDF?sequence=63&isAllowed=y>

RÈGLEMENTS ET POLITIQUES - DÉPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

*Révisé Août 2017

1. SENSIBILISATION - TOLÉRANCE ZÉRO EN MATIÈRE DE VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL



Travaillons ensemble pour développer une culture du respect ! La communauté universitaire de l'UQO se mobilise et lance un message haut et fort de **tolérance zéro en matière de violence à caractère sexuel**. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la page Web : uqo.ca/sansoucestnon

2. POLITIQUE D'ABSENCE AUX EXAMENS ET FORMULAIRE

Politique : <https://uqo.ca/docs/10858>

Formulaire : <http://uqo.ca/docs/10857>

IMPORTANT:

1.2. Quel que soit le motif d'absence, l'étudiante ou l'étudiant doit contacter le département ou l'école le plus tôt possible et **au plus tard dans la semaine qui suit l'examen** pour l'informer de la raison de son absence.

2. L'étudiante ou l'étudiant qui soumet une demande de report d'examen au département ou à l'école doit fournir le formulaire « Absence aux examens » (voir lien ci-dessous), accompagné des pièces justificatives exigées.

- En cas d'absence pour des raisons de maladie, l'étudiante ou l'étudiant doit présenter un certificat médical du professionnel de la santé, médecin ou psychologue par exemple, indiquant clairement qu'il était dans l'impossibilité de se présenter à l'examen. **Le formulaire et le certificat médical doivent être transmis** à la direction du département ou de l'école **au plus tard 13 jours calendrier suivant la journée prévue pour l'examen;**

3. NOTES GRILLE DE CONVERSION

NOTE (N)	NOTATION LITTÉRALE	VALEUR NUMÉRIQUE CORRESPONDANTE
92 ≤ N ≤ 100	A+	4,3
88 ≤ N < 92	A	4,0
84 ≤ N < 88	A-	3,7
80 ≤ N < 84	B+	3,3
76 ≤ N < 80	B	3,0
72 ≤ N < 76	B-	2,7
68 ≤ N < 72	C+	2,3
64 ≤ N < 68	C	2,0
60 ≤ N < 64	C-	1,7
56 ≤ N < 60	D+	1,3
52 ≤ N < 56	D	1,0
0 ≤ N < 52	E	0

4. UTILISATION ADÉQUATE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (TIC) PAR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN SALLE DE CLASSE.

-Syndicat des chargées et chargés de cours

L'utilisation des TIC par les étudiants en salle de cours est strictement interdite sans l'autorisation explicite des personnes chargées de cours. Cette interdiction s'applique notamment à la prise de notes, à l'enregistrement ou la captation audio et vidéo ainsi qu'à la communication ou la diffusion. Toute allégation concernant un acte dérogatoire à cette interdiction sera traitée selon les politiques, les règles et règlements en vigueur à l'Université du Québec en Outaouais.

5. REMISE DES TRAVAUX

Aucun travail ne doit être déposé au Module ni au Département. À moins d'une entente spécifique avec l'enseignant au cours de la session, veuillez déposer vos travaux au local des personnes chargées de cours en sciences sociales, au **C-3307**. En l'absence de l'enseignant, veuillez le glisser sous la porte en vous assurant de bien inscrire le sigle du cours et le nom de l'enseignant. Dans le cas échéant, veuillez en informer l'enseignant par courriel.

Selon le régime des études de premier cycle, article 11.1

ARTICLE 11 – TRAVAUX DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ

11.1 Droits de l'étudiant

Tout étudiant admis à titre d'étudiant régulier, libre ou auditeur a le droit de récupérer les travaux qui ont fait l'objet d'une évaluation.

Toutefois, les examens demeurent la propriété de l'Université tel que prévu au calendrier de conservation des documents. Ceux-ci peuvent être consultés sur place par l'étudiant afin d'en prendre connaissance et d'obtenir le résultat de l'évaluation.

De plus, après entente entre le professeur concerné et l'étudiant, un travail peut être utilisé à des fins pédagogiques mais non commerciales.

11.2 Remise des travaux

L'Université ne s'engage pas à retourner aux étudiants les travaux effectués par ces derniers, dans le cadre des études poursuivies dans son établissement. Il est de la responsabilité des étudiants de récupérer leurs travaux.

L'Université, par l'entremise de ses départements ou de ses professeurs, conserve ces documents pour une période raisonnable, laquelle correspond au délai réglementaire accordé pour une révision de notes. Après cette période, les travaux sont détruits.

Dans le cas des étudiants des arts, les travaux des étudiants seront remis à ceux-ci par le professeur selon l'entente intervenue au début du cours.

6. QUALITÉ DU FRANÇAIS

Le « Régime des études de premier cycle » (article 10.1) précise que la qualité du français écrit est prise en compte dans l'évaluation des apprentissages selon la Politique relative à la qualité de l'expression française écrite en vigueur à l'Université, laquelle précise que les départements fixent un pourcentage des points accordés à la correction du français dans l'évaluation des apprentissages.

En conséquence, le Département des sciences sociales fixe à 20% le pourcentage maximum des points qui peuvent être retranchés d'une note en raison de la qualité défailante du français pour chaque production écrite des étudiants.

7. RÈGLEMENT CONCERNANT LE PLAGIAT ET LA FRAUDE

De plus, les étudiantes et les étudiants sont invités à prendre connaissance du Règlement concernant le plagiat et la fraude à l'adresse suivante : <https://uqo.ca/docs/12464>

PLAGIAT ET FRAUDE : AUCUN CAS NE SERA TOLÉRÉ



- ✓ Une citation ou un passage sans guillemets et sans référence **dans le texte et dans la bibliographie.**
- ✓ Une reformulation des paroles d'un auteur sans en indiquer la référence (source).
- ✓ Un passage repris tel quel d'un site internet sans référence **dans le texte et dans la bibliographie.**
- ✓ Un travail en tout ou en partie déjà soumis dans un autre cours.
- ✓ Un travail en tout ou en partie déjà soumis par un(e) autre étudiant(e).
- ✓ Apposer un nom sur un travail auquel l'étudiant(e) n'a pas participé.

Pour les travaux d'équipe, chaque étudiant(e) doit s'assurer que le travail définitif remis respecte toutes les consignes de l'enseignant et que les références de sa contribution sont bien indiquées. Une lecture attentive de la version finale à remettre à l'enseignant est donc nécessaire.

Le travail universitaire est fondé sur l'honnêteté intellectuelle qui est une valeur absolue. Cette valeur commande de respecter rigoureusement les normes de citation et de référence et de réaliser les travaux en respectant les exigences demandées sans aucune forme de tricherie ou de fraude. Une simple phrase volée à un auteur ou à tout autre document peut mener à un échec dans un cours.

En cas de plagiat, le travail en cause sera acheminé au comité de discipline de l'UQO qui se chargera de contacter l'étudiant(e).